

ce n'est la suppression de la préposition *en* devant *attendant* au quatrième vers. Dans le deuxième couplet, on s'assurera que les élèves comprennent bien les mots *entour, domaine, aube, rubis*; on fera remarquer le mot *limpide* mis en avant par inversion, sa place ordinaire serait après *rivière*; l'inversion a été faite afin que *rivière* puisse rimer avec *printanière*. Dans le troisième couplet, il n'y a guère que les *traits jaloux* qui ont besoin d'explication.

La mélodie est d'allure facile et se phrase très bien. La seconde partie, non obligatoire, est presque aussi chantante que la première. Si on la chante, il faudra y mettre moins de voix et ne pas chanter trop fort afin de ne pas couvrir la première qui doit bien ressortir.

Comme il est indiqué en tête, on chantera *gaiement et pas trop vite*, faisant attention au sens, c'est-à-dire coupant bien les phrases comme on ferait en lisant, afin de bien respirer aux temps convenables pour que ceux qui écoutent nous comprennent. C'est toujours une condition essentielle pour bien chanter.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

16e centenaire de l'Edit de Milan

De grandes fêtes auront lieu cette année, à Rome, pour célébrer le seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin le Grand, empereur romain qui se convertit au christianisme en 312, et proclama la liberté de l'Eglise en 313.

Le centenaire d'Ozanam

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à Québec, à l'occasion du centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam :

DIMANCHE 27 avril, Matin : A 8 heures du matin, messe solennelle dans la chapelle du Patronage, 62 Côte d'Abraham, célébrée par S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Sermon par S. G. MGR P.-E. ROY, EVEQUE AUXILIAIRE DE QUEBEC: Eloge funèbre de Frédéric Ozanam.

Soir : A 7 heures précises du soir, grande assemblée générale, sous la présidence de S. G. MGR L.-N. BEGIN, Archevêque de Québec.

I.—*La Société de Saint-Vincent de Paul*, par le PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR DU CANADA, M. C.-J. MAGNAN.

II.—*Panegyrique de Frédéric Ozanam*, par le R. P. HAGE, Provincial des Dominicains.

III.—*Eloge de Frédéric Ozanam* (EN ANGLAIS), par le Président du Conseil particulier d'Ottawa, SIR CHARLES FITZPATRICK, juge en Chef de la Cour Suprême du Canada.

IV.—*Allocution* par S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

V.—Bénédictio du Très Saint Sacrement et vénération d'une relique de saint Vincent de Paul.

LUNDI 28 avril, Matin : A 8 heures, messe de communion dans la chapelle du Patronage, 62 Côte d'Abraham, célébrée par MGR H. TETU, Aumônier général de la Société.

Après-midi : Visite des Institutions de charité de la ville de Québec par les délégués et les officiers de la Société.

Soir : A 7½ heures, séance solennelle dans la grande salle du Patronage, 62 Côte d'Abraham, sous la présidence de S. G. MGR P.-E. ROY.

(Cette séance a été gracieusement préparée par les Frères de Saint-Vincent de Paul).

I.—"Une page d'histoire de France."

II.—*Panegyrique de Frédéric Ozanam*, par le R. P. ANGE-MARIE. Provincial des Franciscains.

III.—"Le Pater."

IV.—Chant à Saint-Vincent de Paul.